L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE [illegible] & CO.
NO. [illegible] RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12

Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES. Une piastre par carré et chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Toute changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans, [illegible] et personnes tenant magasins de détail, $60. Les Banques, et personnes [illegible] d'Assurances et autres institutions publiques, Compagnies de bateaux à vapeur [illegible] commission, $60. Ces abonnemens [illegible] payer d'avance.

[illegible]

LES ANNONCES qui ne devront paraître que par intervalles, seront [illegible] par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES d'articles d'une nature personnelle, [illegible] prix des annonces [illegible] d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par ordre de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c., lui seront portées en compte séparément et au prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres en lieux ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, paieront [illegible] $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et les annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

LIGNE DE LA MALLE DE LA NOUVELLE ORLEANS A MOBILE.

Un des steamers partira tous les jours, comme suit:

[illegible] Le Southerner, cap. Allen, pour Mobile
[illegible] Le Catahoula, cap. Sutton, do
[illegible] Le Southerner, cap. Allen, do
[illegible] Le Catahoula, cap. Sutton, do
[illegible]

[illegible] A. G. SLOO.

[illegible] rue du Camp.

PAQUEBOT ENTRE LA NLLE. ORLEANS, FORT HUDSON, ET POINTE COUPEE.

[illegible] BRILLIANT [illegible] la Nouvelle-Orléans tous les mercredis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

STETSON & AVERY,
ou HAWTHORN & WOODS,
rue Gravier, Nouvelle Orléans

[illegible] explosion. Il y a à bord une pompe à incendie [illegible] contenu de 70 à 80 personnes.

31 mai

POUR la Baie St. Louis, Pass Christian, Biloxi, Pascagoula et Mobile. Le beau steamer à basse pression CREOLE, capitaine R. A. Heirn, partira pour Pascagoula tous les samedis soir après l'arrivée des chars de six heures et pour Mobile, en passant par les endroits de place ci-dessus [illegible] après l'arrivée des chars de six heures. Pour fret ou passage, s'adresser à

J. & R. GEDDES, 51 Commerce.

Passage pour Baie St. Louis et Pass Christian, $2 00
do pour Biloxi et Pascagoula, $2 00

16 juil 15

PAQUEBOT hebdomadaire. Pour la Baie St. Louis, Pass Christian, Mississippi City, Biloxi et Pascagoula. Le steamer à basse pression MONMOUTH capitaine Griffin, partira du rail road Pontchartrain tous les samedis soir, et sera de retour tous les lundis soir. Pour passage, s'adresser à bord ou à

A. S. SLOO.

Bureau de la ligne de la malle des E. U., 26 rue du Camp.

PAQUEBOT REGULIER—Pour la baie St. Louis, Pass Christian, Mississippi City, Biloxi et Pascagoula.—Le bateau à vapeur SWAN, capitaine W. H. Lambert, partira tous les mardis et jeudis après l'arrivée des chars de onze heures du matin, et tous les samedis après l'arrivée des chars de 7 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

PRIESTLEY & BEIN,
19, Nlle Levée

9 juil

POUR PENSACOLA. Pour les Lundis. Le Steamer malle des Etats Unis MONMOUTH partira de l'extrémité du rail Road Pontchartrain pour Passe Christian, Mississippi City, Biloxi, Pascagoula, Fort Morgan, Mobile Point, Mobile et Pensacola tous les lundis, après l'arrivée des chars de [illegible] heures.

A. G. SLOO

Bureau de la malle des E. Unis [illegible] rue du Camp

12 juillet

LIGNE DE LA NOUVELLE-ORLEANS ET NEW-YORK.

Navire FRANKFORT, capitaine J. G. Russell
ST. MARY, R. W. Foster
AUBURN, N. P. Dixon
TRENTON, J. S. Bennett
FAIRFIELD, J. L. Wilson

[illegible]

J. W. STANTON & Co., 38 Poydras

PAQUEBOT REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS & BOSTON.

LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & Co.

[illegible]

Navire [illegible] J. L. Rogers
[illegible] Grace King
[illegible] G. D. Wise
[illegible] Troy Howes
[illegible] F. A. Burwell
[illegible] J. B. Lindsay

[illegible]

Pour fret ou passage s'adresser à

HARROD & DARLING,
rue de la Commune.

17 nov

AGENT POUR LES PASSAGES. Ceux qui désirent faire les traversées regulières soit à la [illegible] Texas [illegible]

ALEXANDER GOW,

Agence de l'émigration européenne, 29, Bienville

[illegible]

23 nov

A VENDRE par le soussigné pour clore diverses factures:

[illegible] vin rouge St. Julien, Grave, Larose, Lafitte [illegible]

C. DUFOUR.
14 Vieille Levée.

22 avril

EN magasin et à vendre par le soussigné:

[illegible] St. Julien, St. Estephe, Château [illegible]

Margaux, Lafitte, La Mission,

[illegible]

2 juil
AUG. MOLIER, 90, St. Louis.

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et qui est seul connu du Dr Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris [illegible]

Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville rue Royale No. 106, entre St-Louis et Conti, où il est visible tous les jours, consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche.

9 mai

MAGASIN DE QUINCAILLERIE ET DE COUTELLERIE, OUTILS DE MECANIQUE ET ATTIRAIL D'HABITATION.

No. 48 rue de Chartres, entre les rues Douane et Bienville.

LE soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a reçu d'Europe et des villes manufacturières du Nord, un beau stock de marchandises entièrement neuves, concernant les différentes branches de son commerce et que l'on peut actuellement visiter.

[illegible]

FERREMENS DE CONSTRUCTION.—Savoir: Serrures de tout genre, [illegible]

FERREMENS DE CABINET—Une grande quantité.

INSTALLATION DE SONNETTES.—Savoir: ressorts en fil d'archal [illegible]

OUTILS DE MECANIQUE, &c [illegible]

COUTELLERIE. [illegible]

USTENSILES DE CUISINE [illegible]

BROSSES de toutes espèces.

INSTRUMENTS DE JARDINAGE ET D'HABITATION—Rateaux, pioches, haches, pelles, chaînes de traits de boeufs, de bois, [illegible]

GARDE FEU, CHENETS, PELLES ET PINCETTES, GRATES ET POELES, et une grande [illegible] articles étrangers et du pays.

6 mars
WILLIA[illegible]

OUVERTURE DE L'INSTITUTION BAVIOL.

MR. L'ABBE BAVIOL a l'honneur d'annoncer aux familles l'ouverture de son institution, rue Conde, dans le magnifique local qu'occupaient dernièrement les écoles publiques. Considérant comme ses premiers soins une surveillance active des enfants, selon le degré d'instruction qui comporte leur âge, suivant le mode de l'institution, un cours de doctrine chrétienne [illegible] ceux qui se prépareront pour leur première communion. Cet avantage s'il est senti, est inappréciable, et témoigne assez du désir qu'a le directeur d'améliorer l'esprit et le coeur des enfans.—$6 par mois.

13 av—5m

LECCIONES PARTICULARES DE LA LENGUA INGLESA.

MR. ORTON, profesor de la lengua Inglesa tiene el honor de participar al público, á sus antiguos discipulos y á los estrangeros que continua como hasta aqui, á dar lecciones particulares. Mr. Orton ha adquirido en el espacio de siete años de enseñar el idioma Inglés en las principales instituciones de esta ciudad, un metodo sencillo y eficaz por el cual el discipulo conseguirá facilmente el fin que se propone. M. O. posee los Idiomas Frances y Castellano y dará las instrucciones en el idioma que el discipulo desee. Las personas que quisieren honrarlo con su confianza podran dirigirse á la Academia de Mr. Buffet, calle de Bourbon No. 53, ó á la libreria de Mr. Lelievre, calle de Santana, esquina de la calle Real.

A. ORTON,

14 fev
calle de Carondelet, N° 185.

MR. ORTON, natif de Londres, professeur d'anglais, et attaché depuis sept ans, aux premières institutions de la Nouvelle-Orleans, a l'honneur de prévenir le public et particulièrement ses anciens élèves et messieurs les étrangers, qu'il continue, comme par le passé, de donner des leçons particulières en ville. Ses instructions seront données principalement par le moyen de la conversation, et dans ses explications, Mr. Orton fera alternativement usage des deux langues, suivant le désir de l'élève. L'expérience que Mr. Orton a acquise dans l'enseignement de la langue anglaise, les succès qu'il a obtenus soit dans les maisons particulières, soit dans les institutions, le mettent à même de répondre des progrès satisfaisans que feront ceux qui l'honoreront de leur confiance. On pourra s'adresser à l'institution Buffet, rue Bourbon No. 53, chez Mr. Lelièvre, libraire encoignure Royale et Ste. Anne, ou au cabinet de lecture de Mme. Ste Rose Delaunay, rue Royale No. 163.

A. ORTON,

14 fev—1 an
rue Carondelet No 185.

VICTOR ROUMAGE offre à vendre au débarquement du navire Helen Mar, de Bordeaux:

Eau de vie de cognac en 1½ pipes,
Vin rouge en barriques;
Vin blanc en demi barriques;
Vinaigre blanc do;
Huile d'olives extra fine;
Vin rouge en caisses;
Fil à voile en petites pelottes et lignes fines.

En magasin:

100 demi pipes eau de vie de Cognac 4me et 1re. preuve;
50 quarts de pipe do do;
40 barils de 30 gallons do 1re preuve;
Le tout des marques Lecocq, Castillon jne. et J. J. Dupuy.
Vins rouges et blancs en barriques et demi barriques;
25 futailles et balles cordages et ficelle d'emballage;
Bouchons fins et demi fins pour bouteilles;
600 caisses vin blanc en bouteilles et demi do;
Vin de Champagne 1er. choix, fruits conserves dans leur jus, sardines à l'huile en grandes et demi boites, câpres à l'huile, anisette fine, liqueurs assorties, &c.

15 av

LE soussigné offre à vendre à bas prix, les marchandises ci-après:

Bombasine noire pour habits d'été,
Gilets satin noir,
100 douzaines chemises couleur et blanches,
20 do gants filet,
80 pièces foulards, soie,
20 grosses sautoirs gomme élastique,
1 caisse châles et fichus vrai filet,
3 douzaines écharpes, do,
100 do petits cols satin noir pour l'été,
2 do capottes organdi,
1 caisse chapeaux paille pour dames,
3 do do pour hommes et bambins,
100 douzaines bretelles assorties,
1 caisse entre deux,
1 do mouchoirs madras,
20 douzaines ombrelles,
4 caisses coutils rayés et à carreaux, garantis pur fil,
50 douzaines mouchoirs batiste à ourlets et rivières,
4 caisses jaconnats français,
10 douzaines voilettes blanches et noires,
200 pièces dentelle fil,
200 do fil d'Ecosse,
50 robes mousseline suisse, brodées en couleur,
1 caisse batiste d'Ecosse en couleur pour capottes.

F. BONIS,

8 mai
36 Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

LE soussigné offre à vendre à bas prix les marchandises ci-après:

Vins Barsac et Sauterne en caisses de 12 bouteilles.
Vins Barsac et Sauterne en 1½ barriques
Vins de Medoc divers crus en caisses de 12 bouteilles.
Vins do. do. do. en barriques.
Champagne grand mousseux garanti supérieur.
Vieux cognac 1831 en baril et 1½ pipe.
50 paniers huile superfine.
500 boites pet ts pois au beurre.
400 do sardines à l'huile.
100000 bouchons 1½ longs surfins.
7 caisses véritable eau de cologne,
4 do fruits au jus conservés.

F. BONIS,

15 mai
36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane

LE soussigné offre à vendre d'importation récente:

Jaconat et mousseline français imprimés,
Mousseline suisse unie et à raies satinées,
Schales, pointes et écharpes en filet,
Gants et mitaines en filet brodés et unis,
Ombrelles brochées et parapluies,
Mérinos noir pour redingote (triple chaine),
Toile cretonne pour draps,
Linge de table français pour service,
Barrège noir et vert,
Bas soie noirs et unis,
Mouchoirs batiste unis et à rivière garnis de dentelle,
Mouchoirs Chollet,
Bas anglais et allemands pour dames et fillettes,
Un assortiment de parfumeries fines.

4 mars
D. B. MACARTY, 238 Bourbon.

EN magasin et à vendre à bon marché par BENJAMIN LACOSTE, 103 rue Royale entre Conti et St. Louis:

Vin rouge château Lafitte en barriques,
do do Margaux do et 1½ barriques,
do St. Julien, Medoc et St. Emilion en barriques et 1½ barriques.
do Montferrand, vins blancs, Haut Barsac, haut Preignac et Sauterne, anisette superfine de Champion, bouchons fins, longs et demi longs,

AVIS—Le soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire Mayflower du Havre, un assortiment complet de graines de jardinage garanties de qualité supérieure, aussi, par le même navire 300 camelias du Japon; 400 rosiers Azelias, Daphnes de l'Inde. Il attend incessamment un assortiment d'arbres fruitiers de première qualité. Il a maintenant en mains des arbres verts, des cèdres, Magnolias de toutes grandeurs, et un grand assortiment d'arbustes et de plantes de fleurs. Le tout est à vendre à des prix modérés à son établissement Nord-Ouest rue du Canal et à son jardin à l'encoignure des rues Urquhart et Champs-Elysées, face au railroad Pontchartrain.

F. NEWMAN.

21 jan

INSTRUMENS DE MUSIQUE &c. &c.

LE soussigné prévient le public qu'il vient d'arriver de France avec un grand assortiment d'instruments de musique, tels que:

Pianos forte, orgues en tous genres, guitarres, violons, altos, basses, contrebasses, accordéons de tous genres. Clarinettes et flûtes dans tous les tons et à différentes quantités de clefs, cornets à pistons, cors d'harmonie et de chasse, trompettes d'harmonie et à clefs, ophicleides, serpents, trombones, caisses, grosses caisses, cimbales et chapeaux chinois.

Cordes de Naples de première qualité pour violon et guitarre, et un grand choix de musique nouvelle pour tous les instruments. Ces instruments seront vendus à des prix modérés en gros et en détail.

T. E. BENOIT,

26 dec
rue de Chartres, No. 176, coin Jefferson.

A VENDRE par J. et L. Garnier, à leur magasin, rue Royale, No. 143,

Vin rouge en barriques de différentes qualités.
do de en barils, supérieur.
do blanc en barils, bonne qualité
do rouge en caisse, fin.
do do do commun.
Eau de vie fine, champagne supérieure
do quatrième preuve.
Sardines à l'huile, en boîtes entières et demi-boîtes
Petits pois conservés.
Fruits assortis conservés dans leur jus.
Chemises couleur.

6 mars

HERBAULT Frères, reçoivent par le navire Ohio, capitaine Kurtz, venant de Bordeaux, et offrent à vendre à des prix et conditions avantageuses:

50 demi pipes Eau de vie de Cognac 4me preuve de
30 quarts do diverses marques,
100 barriques vin rouge, Ambès, Talence et St. Estèphe.
do do qualité supérieure des marques St. Julien, Pauillac, Margaux, Haut Talence.
21 demi barriques vin blanc, Graves et Sauterne.
50 do vinaigre.
800 caisses vin rouge très bonne qualité, marques St. Julien, Pauillac, Lafitte,
50 do do en demi bouteilles.
130 do vin blanc sauterne en bouteilles et demi bouteilles.
200 do liqueurs ordinaires assorties.
140 do do fines et superfines.
35 do curaçao superfin par 12 cruchons
10 do absynthe en grandes bouteilles.
300 paniers anisette ordinaire.
150 do do fine et superfine.
25 caisses fruits à l'eau de vie en paubans de un litre.
40 paniers d'huile superfine clarifiée.
50 caisses vermicelli.
25 do macarons.
16 balles bouchons de 10 milliers chaque.
1 futaille de fil à voile.
33 caisses papier Medio Florette.
18 do do do } Convenables pour
10 de do à lettres. } le marché Mexicain

HERBAULT FRERES,

7 mai
78 Bienville

AVIS AUX HABITANTS, FERMIERS &c

MOULIN portatif, patenté, par le moyen duquel un homme peut moudre et cribler un boisseau de blé par heure, par une seule opération.

Les moulins ci-dessus sont faits pour moudre le blé, le maïs, le café, le riz et presque toutes les substances sèches. On peut faire plus d'ouvrage avec moins de peine en employant ce moulin qu'avec tout autre mise en usage en ce pays ou en Europe.

Les noix du moulin sont faits soit en métal soit en pierres et sont de forces différentes. On peut les adapter à des machines de la moindre force, à la vapeur ou autre, à des moulins à eau, ou à des mouvements produits par des chevaux ou boeufs, et conséquemment ils conviennent à des habitants, chefs de familles, maisons publiques, émigrants &c.

Les planteurs, fermiers et autres, peuvent se procurer des moulins pour nettoyer trois boisseaux de pois, moudre trois boisseaux d'orge, écraser un boisseau d'avoine par heure. Aussi: des moulins de la force d'un cheval, capable de tamiser 12 à 15 boisseaux de pois, moudre trois boisseaux d'orge ou quatre boisseaux d'avoine par heure. On peut adapter ces moulins à toute espèce de machine, et par leur simplicité on ne peut craindre qu'ils se dérangent.

ALEX. GOW, 29 Bienville.

On peut voir ces moulins à l'Arcade de Bank. 27 d

SIROP CONCENTRE DE SALSEPAREILLE DE M. MANCEL, PHARMACIEN A BORDEAUX.

LE soussigné s'empresse d'avertir les personnes qui désireraient de nouveau faire usage de ce médicament, qu'il vient d'en recevoir un nouvel envoi. Il ne saurait trop en recommander l'usage pour combattre toutes les maladies émanant d'un vice quelconque dans le sang, toutes les maladies causées par l'excès des préparations mercurielles.

J. E. LOREILHE,
Encoignure Royale et Douane.

8 mai

JAMBONS—50 barriques épaules et plats-cotés, en débarquement d'un chaland, à vendre par

14 mai
HEWITT, HERAN & Co., 65, Camp

CORDE d'emballage—350 rouleaux qualité supérieure à vendre par
HEWITT, HERAN & Co.

14 mai
65, Camp

TOILE d'emballage de l'Inde—12 balles 45 pouces de large, à vendre par
L. A. LEVY, Jnr.

6 avril
30, Douane

DENIMS—20 caisses bleu, à vendre par
L. A. LEVY Jnr.,

6 nov
30, Douane

ETOFFE à mousquitaire—600 pièces 8¼, à vendre en magasin, et dernièrement reçues par
L. A. LEVY Jnr. 30, Douane

6 avril

FARINE—50 barils farine de ménage de marques de choix, et 800 en débarquement du bateau à vapeur Général Pratte, à vendre par

12 juil
MERLE, BEYLE & Co.
45 Vieille Levée.

CHANGE sur New York, Boston et Philadelphie, à vendre par

12 juil
S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

GRAINES d'Oiseaux—Chanvre, Millet et une quantité d'autres graines pour oiseaux, à vendre à des prix modérés par

12 juil
WM. DINN, 11, Commune.

USTENSILES de Pêche—Hameçon de Limerick et autres à pointe non apparente, cannes, &c. et un grand assortiment d'ustensiles pour la pêche, à vendre par

12 juil
HYDE & GOODRICH, 15, Chartres

AIGUILLES FINES—Un grand assortiment des Nos. 1 à 12, dernièrement reçu: aussi, couteaux et ciseaux de Rodgers et Sons. A vendre par

12 juil
HYDE & GOODRICH, 15, Chartres.

HUILE DU PEROU du Dr. Wright pour les cheveux—Ce nouveau et puissant spécifique à le pouvoir de restaurer la chevelure, même celle des vieillards et des malades. [illegible] souple et soyeuse, à vendre par

12 juil
HYDE & GOODRICH, 15, Chartres.

MAISONS A LOUER.

Une Maison à étages, située rue Bourbon, près de la rue Dumaine.

Une dite en briques située rue des Grands Hommes, près de la rue d'Enghein.

Une dite en briques située rue d'Enghein, près de la rue des Grands Hommes.

Une dite en briques et à étages, située rue de la Vieille Levée, entre Hôpital et Quartier, No. 173. Cette maison est très convenable pour tenir une auberge ou autre établissement de ce genre.

Une dite en briques et à étages, située rue Moreau, entre Port et St. Ferdinand, (bloc des Architectes), le tout ou une partie seulement sera louée garnie si on le désire.

Une dite située rue des Français.

Une dite située encoignure Dumaine et Claiborne.

Plusieurs dites situées rue Claiborne, entre Ste. Anne et Dumaine.

Une dite située rue Claiborne, près la rue St. Louis.

Ces maisons seront louées à des prix très modérés. Pour les conditions, s'adresser à

CORDEVIOLLE & LACROIX,

30 juin
123, rue de Chartres.

BANQUE DE CARROLLTON.

A LOUER—Un magasin bien commodément situé rue des Magasins, près la rue Poydras. Aussi une maison encoignure des rues Nayades et Félicité et une petite maison sur le cercle Tivoli. S'adresser à la Banque de Carrollton à JOHN NICHOLSON,

19 jan
Caissier.

A LOUER—Un magasin en briques à 4 étages situé rue Tchoupitoulas, no. 76 donnant sur la rue Foucher. Un autre à 3 étages, rue de la Nouvelle Levée, no. 38 donnant sur la rue du Commerce. Un autre magasin rue Gravier, no. 28. S'adresser à

1er déc
PETERS & MILLARD, 84 V. Levée

A LOUER—Une maison en briques à deux étages avec attiques, sise rue Baronne, encoignure de la rue Herlie, No 43; une maison en briques à deux étages, rue des Remparts, entre les rues Douane et Bienville, avec une grande cour et une issue sur la rue du Bassin;

No 47. Une autre maison comme la précédente;
No 79 rue de l'Hôpital, une maison en briques à deux étages, entre les rues Bourbon et Royale;
No 17 rue du Maine; la moitié d'un magasin.

La moitié d'une maison, rue Trémé, entre les rues St-Philippe et du Maine.

La moitié d'une maison, rue St-Philippe, entre les rues Marais et Villeré.

S'adresser à
B. & A. SOULIE,

7 mai.
55 Bienville, au premier.

MAISONS A LOUER.

Une maison à étages, située rue St. Philippe entre Royale et Bourbon, vis à vis de la Salle Washington. Cette maison est très convenable pour tenir une pension, restaurant ou autre établissement de ce genre.

Une maison située rue de l'Hôpital entre Bourgogne et Rempart.

Une maison située rue d'Enghien, près de la rue d'Espagne.

Pour les conditions qui seront avantageuses, s'adresser à
CORDEVIOLLE & LACROIX,

13 juin
123, rue de Chartres.

A LOUER.

Le magasin sis à l'encoignure des rues du Camp et Natchez, se composant de deux chambres de 60 pieds sur 24, sept chambres à coucher. Cuisine, chambre de domestiques etc., avec tuyaux de gaz et d'eau.

AUSSI.—Le magasin à trois étages sur rue du Camp. Le premier étage 85 pieds sur 25, et le second et troisième étage 60 pieds sur 25.

Ces bâtisses sont maintenant en réparations et seront habitables le 1er septembre prochain.

Le magasin de l'encoignure est convenable pour un magasin de marchandises sèches ou tout autre genre de commerce nécessitant de grandes chambres. S'adresser à

17 aout
LA BANQUE DU GAZ.

A LOUER—Une maison à deux étages sise rue Girod, près la rue du Cirque, contenant 4 chambres convenables pour une famille peu nombreuse. S'adresser à
LYALL & DAVIDSON,

8 avril
164 Camp.

A LOUER—Le magasin rue de la Douane No. 2, ainsi que les meubles du comptoir si on l'exige jusqu'au premier novembre. Pour les conditions s'adresser à M. Wm. Grant, la porte à côté ou à
GEORGE BEDFORD,

16 juin
49 Commune

A LOUER présentement une maison située rue des Grands Hommes, à côté de l'Esplanade. S'adresser à

16 juin
R. BRUGIER, 9 St Louis

A LOUER présentement une maison située rue St. Philippe entre les rues Condé et Royale. S'adresser à

16 juin
R. BRUGIER, 9 St. Louis

A LOUER présentement, une maison en briques à étages avec cuisine haute, située rue Bourgogne, entre Bienville et Douane, s'adresser à

16 juin
R. BRUGIER, 9, rue St. Louis.

A LOUER—La maison sise rue Julie No. 57. Pour les conditions s'adresser à
WOOD & SIMMONS,

23 juin
80, rue des Magasins.

A LOUER.

Trois Maisons en briques à trois étages, contiguës, situées rue Condé et l'autre dans la rue Royale, entre Bienville et Conti, convenables pour familles. Possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à

9 juil
F. DE LIZARDI & Co, 52, Bienville.

MANDEVILLE.

A LOUER sur le bord du lac, près de M. Coquillon et de l'hôtel Davis, une maison composée de trois appartements, avec cour, jardins et galerie. S'adresser à Mandeville chez M. Coquillon ou à

LOISON & SILVESTRE.

7 juillet—6
36, rue de Chartres, N. Orléans

WHISKEY—180 barils whiskey rectifié, à vendre par

12 juillet
STETSON & AVERY.

FARINE—600 barils marques de Cincinnati, à vendre par 12 jt.
STETSON & AVERY.

BOEUF—100 1½ barils mess à l'inspection, à vendre par
HAWTHORN & WOODS,

12 juillet
63, Gravier

CAFE de Java—400 sacs vieux gouvernement à vendre par
N. D. CHAMBERLIN.

12 juil
75, Magasins

AMIDON—75 caisses Columbia, à vendre par

1 juil
N. D. CHAMBERLIN, 75, Magasins.

TABAC en feuille—20 boucauts 1ère qualité du Missouri, à vendre en débarquement du steamer Highlander, par
N. D. CHAMBERLIN,

12 juil
75, Magasins.

RIZ—150 tierçons et ½ do. de Charleston, à vendre par
N. D. CHAMBERLIN,

12 juil
75, Magasins.

CHANDELLES de Suif—75 caisses de New York, à vendre par
N. D. CHAMBERLIN,

12 juil
75, Magasins

SUCRE DE LA HAVANE—Pour des billets de Municipalités—Sucre blanc et jaune, à vendre au pair pour des billets de la première et de la seconde municipalité, par
MANUEL BLASCO,

12 juil
26, Commune.

CAFE de la Havane—250 sacs café vert, à vendre par

12 juil
MANUEL BLASCO, 26, Commune.

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet, de toutes sortes, constamment en vente par

12 juil
MANUEL BLASCO, 26, Commune.

AVOINE—300 sacs et 110 barils, en débarquement et à vendre par
JOHN R. SHAW & Co.

12 juil
24, rue Poydras.

FARINE—300 barils en débarquement et à vendre par

1 juil
JOHN R. SHAW & Co. 24 Poydras

PLOMB en barres—130 barillets en magasin et à vendre par
JOHN R. SHAW & Co.

12 juil
24 rue Poydras.

PORC—1000 barils mess, prime, M. O. et P. O. porc à l'inspection, à vendre par

9 juil
JOHN R SHAW & Co. 24 Poydras.

BEURRE—20 barillets supérieur de Goshen, venu de Orange & Co. N. Y. exprès pour famille, en débarquement de Hush, à vendre par

12 juil
FOSDICK & BROTH, 66 Camp.

PLOMB—63 saumons plomb, arrivés par le Général Pratte, à vendre par

12 juil
MERLE, BEYLE & Co. 45 Vieille Levée.

PLOMB de chasse—100 barillets grosseurs assorties, à vendre par
JOHN R. SHAW & Co.

12 juil
24, rue Poydras.

CORDES, Toile et Ficelle d'emballage, de qualité supérieure, en magasin et à vendre par

12 juil
JOHN R. SHAW & Co. 24 Poydras.

JAMBONS—50 barriques épaules et plats côtes, à vendre par
JOHN R. SHAW & Co.

12 juil
24 rue Poydras.

WHISKEY et Beurre frais—300 barils whiskey et 30 frequins beurre de bonne qualité à vendre par

12 juil
JOHN R. SHAW & Co. 24 Poydras

CIRE d'Abeille—A vendre par

9 juil
FOSDICK & BRO, 66, Camp.

FARINE—60 barils City Mills, en débarquement du steamer Louisa, et 22 d'Eagle Mills, en magasin à vendre par
FOSDICK & BRO. 66, Camp.

TOILE, Corde et Ficelle d'emballage, à vendre par

9 juil
HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier.

FARINE—50 barils marque de choix, de Cincinnati, dernièrement reçus, à vendre par

9 juil
STETSON & AVERY, 88, Gravier.

WHISKEY—300 barils rectifié, en débarquement du steamer Crescent City, à vendre par

9 juil
STETSON & AVERY, 88, Gravier

THE de différentes qualités et descriptions, à vendre par
N. D. CHAMBERLIN,

9 juil
75, Magasins.

CHAMPAGNE—90 paniers qualité supérieure, à vendre par
V. L. GIRARD & Co.

8 juin
Encoignure Chartres et St. Pierre

SEL—2000 boisseaux sel blanc de Cette, à vendre par
V. L. GIRARD & Co.

9 juin
Encoignure Chartres et St. Pierre

EN magasin et à vendre par le soussigné:

7000 boites sardines à l'huile en boites et demi boites,
900 do Truffes du Perrigord do do
400 do petits pois.

9 juil
AUG. MOLIER, 90, St. Louis.

EN magasin et à vendre par le soussigné:

300000 bouchons en balles de 15000,
100000 do pointus.

2 juil
AUG. MOLIER, 90, St. Louis.

REFRIGERATEURS ou Coffres à glace—Le soussigné offre à vendre des réfrigérateurs de différentes dimensions, convenables pour familles, hôtels, steamboats, &c.

WM. GRANT,

24 mai
26, rue de la Douane.

COTON de Lowell—100 balles 7/8 et 4/4, cotonnade et linseys, chapeaux de Panama, 8 tailles ayant droit aux drawbacks, blanc de baleine, toile d'emballage, à vendre par
HARROD & DARLING,

4 juillet
49, Commun

PLATINA-CEMENT.

MR. ACHILE LION, docteur dentiste de la faculté de Paris, après de nombreuses recherches, vient de découvrir cette composition qu'il emploie avec le plus grand succès pour plomber les dents douloureuses. Cette pâte, toute minérale, est incorruptible, elle s'emploie à froid, presque liquide et sans faire éprouver la moindre douleur, elle acquiert en fort peu de temps une aussi grande dureté que celle de l'émail naturel des dents et conserve pendant plusieurs années, son pouvoir préservateur, de manière à rendre l'extraction inutile.

No. 106 rue Royale, entre Conti et St. Louis, en face la Banque de l'Etat.

28 jan

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du brick America, venant de Bordeaux:

84 barriques vin rouge St. Julien.
148 demi barriques vin blanc haut Barsac et haut Sauterne.
40 demi barriques vinaigre blanc 1re qualité.
6 demi pipes eau de vie.
2 quarts de pipes eau de vie.
124 caisses vin rouge St. Julien.
36 caisses fruits confits.
50 caisses vermicelli.
60 caisses macaroni.
18 paniers huile d'olives superfine.

HERBAULT FRERES,

23 mai
78 Bienville

AVIS—Les soussignés viennent de recevoir par les navires Woodside et autres, du Havre, les articles suivans:

36 douzaines veaux cirés, assortis de grandeurs,
27 do veaux vernis de Nys,
37 do maroquins noirs et en couleurs,
40 do peaux de mouton, assorties, en couleurs
24 do tiges de bottes et avant-pieds,
Peaux de vaches, cirées,
Peaux de cochon pour selliers.

A vendre à bon marché par
CASTAING & LOMBARD,

29 juin
53, rue Conti

CAFE, 300 sacs de la Havane,
Sucre, 30 caisses blanc de la Havane,
Tabac, 100 balles supérieur en feuille de l'île de Cube,
Cigares, un assortiment général des meilleures marques de la Havane.
Amandes, 50 sacs douces écossées.
Vins, 30 barriques Catalogne ($10), 100 barils Malaga sec, 30 do. Madère et Porto, à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co, 26, Vieille Levée.

Billets de la banque de Cité et de la banque de l'Etat de la Louisiane pris au pair pour les marchandises ci-dessus.

24 juin.

PAPIER à Enveloppe—300 rames; grands et petits barils, de jeu de barils 1/2 do et 1/4 do; 18 caisses plomb en barre, goudron, brai et résine, 1/8 barils porc prime, 200 caisses blanc de baleine des meilleures marques, huile de baleine, coton de Lowell, cotonnades, lynseys, à vendre par
HARROD & DARLING,

14 juil
49, Commune.

LES billets des banques qui ont suspendu leurs paiements seront pris au pair, pour de la quincaillerie et des fournitures de navires, et au taux le plus bas que l'on vend au comptant.

On prendra aussi les billets de la première et ceux de la seconde municipalité.

PRIESTLY & BEIN,

6 juin
19, Nouvelle Levée

AVIS DE BANQUES.

Bureau des Commissaires Liquidateurs de la Banque et Compagnie des Améliorations,

Nlle. Orléans, ce 24 juin 1842.

Avis aux débiteurs de la Banque des Améliorations.

PAR une résolution de ce jour, le bureau des commissaires a décidé que dans le but de n'avoir qu'un seul escompte par mois, tout billet en renouvellement devra à l'avenir être fait payable à la fin de chaque mois, de manière qu'il un billet offert venait à échoir dans le courant d'un mois quelconque, il faudrait le faire payable fin dudit mois.

Par ordre.
L. BERNARD,

8 juin
Secrétaire

Bureau des Commissaires liquidataires de la Banque et Compagnie des Améliorations.

Nouvelle Orléans, ce 15 juin 1842.

LES personnes qui doivent à cette institution par billets, sont prévenues qu'elles aient à faire connaître au Bureau, d'ici au 15 aout prochain, si elles entendent se prévaloir de la faculté qui leur est accordée par les sections 3 et 7 de la loi approuvée le 5 février 1842, d'entrer dans le dead weight. Tous ceux des débiteurs qui, audit jour 15 aout n'auraient pas profité du privilège susdit, seront considérés comme y ayant renoncé.

Par ordre.

16 juin—2m
L. BERNARD, Secrétaire

Bureau des Commissaires liquidataires de la Banque et Compagnie des Améliorations.

Extrait des Minutes.

Séance du 14 juin 1842.

SUR motion, il est résolu que ceux des actionnaires qui doivent à cette institution sur leurs actions, auront à payer, à partir du 15 aout prochain, deux piastres par Action tous les 60 jours jusqu'à extinction de leur dette.

Par ordre.

16 juin—2m
L. BERNARD, Secrétaire

BANQUE DE CARROLLTON.

N. O. le 19 juillet 1842.

UNE assemblée générale des actionnaires est par la présente convoquée au local de la banque, le Lundi 22 aout prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. afin de procéder à l'élection des directeurs en remplacement de ceux qui ont résigné, et aussi pour voter la réduction du nombre des directeurs ainsi qu'il est prévu par la section 11 de l'acte amendatoire pour faire revivre les chartes des banques et duquel est extrait ce qui suit:

"Que toute banque qui acceptera l'acte amendé par le présent, aura la faculté, sur la décision des actionnaires dans toutes les élections qui auront lieu après la passation de cet acte de réduire le nombre de ses directeurs pourvu que le nombre ne soit jamais au-dessous de huit &c. &c."

Par ordre de la direction,

21 juil
JOHN NICHOLSON, caissier.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.

Nlle. Orléans, 11 juillet 1842.

A UNE assemblée des actionnaires de cette institution, tenue ce jour, il a été, sur motion, résolu, Qu'à l'effet d'examiner la situation de la Banque et d'en faire un rapport, une élection d'un comité de cinq actionnaires, autres que les Directeurs, aura lieu à la maison de Banque, sous la surveillance de neuf commissaires, durant vingt jours, commençant le 12 du courant et terminant le 31 du courant; la boite au scrutin devant être ouverte chaque jour, depuis 11 heures du matin jusqu'à 2 de l'après-midi.

Il a été de plus résolu, Que les actionnaires soient notifiés qu'une assemblée ait lieu le premier lundi de novembre prochain, à la maison de banque, pour recevoir le Rapport du comité d'investigation qui doit être nommé conformément à la résolution ci-dessus.

L S PILIE, } Secrétaires.
A. BODIN,

12 juil—20

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE,

Nouvelle Orléans, le 9 juillet 1842.

L'ELECTION d'un directeur par les actionnaires en remplacement de M. John Garnier démissionnaire, sera tenue à la maison de banque, lundi le 1er aout prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi.

Par ordre de la direction.

12 juil
FRED. FREY, caissier.

BEURRE—5 barillets de l'Ouest, à vendre par

9 juil
HAWTHORN & WOODS, 63 Gravier.

GRAISSE—90 barillets en magasin et à vendre par

4 juil
FERGUSON & REID, 20 Poydras

HOCK Mousseux de différentes qualités, à vendre par

2 juil
E. & F. T. PRESCOTT, 15, Canal.

CAFE de la Havane un vert, en débarquement du steamer Alabama, à vendre par
J. ALBERT.

7 juillet
22, rue St. Louis

SUCRE de la Havane blanc et brun, à vendre à bas prix pour clore une consignation par
J. ALBERT,

7 juillet
22, St. Louis

CHANGE sur Paris, Philadelphie et New York, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par

7 jt.
J. ALBERT, 22, St. Louis

CHAPEAUX—500 caisses blancs et gris, soie et feutres à vendre en magasin par
FROST & Co.

7 juillet
8, Canal

PANTALONS de Denims 100 douzaines en mains à vendre par
FROST & Co.

7 juillet
8 Canal

CHEMISES rayées 50 douzaines en mains, à vendre par
FROST & Co.

7 juillet
8, Canal

PANTALONS de cotonnade—150 douzaines en mains, à vendre par
FROST & Co.

7 juillet
8, Canal

LANGUES de Buffalo 15 douzaines, dernièrement reçues à vendre par
CH. DOANE & Co.

7 juil
69, Poydras.

BEURRE—60 barillets pour familles, qualité supérieure, à vendre par
WALTON & COCKAYNE,

7 juil
28 et 29, Nlle Levée.

GRAISSE—1000 barillets en magasin, à vendre par
FERGUSON & REID,

7 juil
20, Poydras

RIZ—67 tierçons prime en débarquement de la goëlette Joseph Gorham, à vendre par

7 juil
WOOD & SIMMONS, 80 Magasins.

CORDE d'emballage de Russie—400 rouleaux ayant droit à 3 1/2 cents par livre de Drawbacks, allant actuellement en magasin à vendre par

7 juil
WOOD & SIMMONS, 80 Magasins.

BRIQUES allemandes, à vendre par

2 juil
SCHMIDT & Co. 88 Bienville

FARINE—47 barils commune, à vendre par

2 juil
RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

BLANC de baleine, New Bedford et Nantucket, à vendre par

2 juil
RICE & HATHAWAY, 71, Magasins

SUCRE blanc et brun de la Havane, à vendre par

2 juil
RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

BEURRE et fromage de Goshen—90 frequins et 1/2 do et 10 caisses articles supérieurs, dernièrement reçus, à vendre par

2 juil
STETSON & AVERY, 88, Gravier

TOILES à voile, à vendre par

2 juil
RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

SUCRE en pain et sirop de batterie, à vendre par

2 jul
RICE & HATHAWAY, 71, Magasins

GRAISSE—1800 barillets prime lent, à vendre par

2 juil
STETSON & AVERY, 88, Gravier.

VIN de Porto—27 1/4 barriques supérieur pour barre, à vendre par
E. & F. T. PRESCOTT,

1 juil
15, Canal.

CHAMPAGNE—200 paniers Jacquesson, Couronne et autres marques, à vendre par

2 juil
E. & F. T. PRESCOTT, 15 Canal

CUIVRE en feuilles—20 caisses 14 X 20 en débarquement du brick Ontario, à vendre par
WALTON & COCKAYNE,

1 juillet
28 et 29, Nouvelle Levée.

FARINE—400 barils en débarquement du steamboat Dennezen, à vendre par
MERLE, BEYLE & Co.

1er juil
45, Vieille Levée

FOIN—100 balles en débarquement de la Reform, à vendre par
FOSDICK & BROTH,

66 rue du Camp.

CHEMISES—60 douz fil et coton, à vendre par

1er juil
FOSDICK & BROTH, 66 Camp.

Nouvelle Orléans, le 11 juin 1842.

J. W. STANTON & co, encoignure des rues Lafayette et Magasins, sont les agents autorisés du remorqueur STAR, à dater de ce jour.

13 juin

VINS rouge de Catalogne, Malaga, Madère et Porto, à vendre par

17 jn
CUCULLU, LAPEYRE & co, 26, Vieille Levée

AMANDES—40 sacs douces écossées à vendre par

17 jn
CUCULLU, LAPEYRE & co. 26, Vieille Levée.

FARINE—300 barils marque Baker en débarquement d'un chaland, à vendre par

17 juin
HEWITT, HERAN & Co., 65, Camp

FARINE aigre—tbe barils en bon ordre, actuellement en débarquement, à vendre par

17 juin
HEWITT, HERAN & Co, 65 Camp

FARINE—200 barils en débarquement du steam boat Général Pike, à vendre par

10 juin
STETSON & AVERY.

TRAITES sur Londres, à vendre par

10 juin
SCHMIDT & co. 88, Bienville.

CAFE de Rio en magasin, à vendre par

10 juin
SCHMIDT & co. 88 Bienville

BEURRE de Goshen—10 barillets supérieur en débarquement du navire Vicksburg, à vendre par
TUFTS & HOBART,

16 juin
20 Douane

LANGUES nettoyées—25 demi barils de Winchester en débarquement du navire Norfolk, à vendre par
TUFTS & HOBART,

15 juin
20 Douane

ALUN—40 barils, 30 do orge perlée, 200 onces sulfate de quinine, 3 barriques garance allemande, 2000 barils blanc de plomb pure Nos. 1 et 2, 1600 sacs plomb de chasse, 200 balles étoupe de Russie en magasin à vendre par
O H MIESEGAES,

1 avril
24 Vieille Levée.

CHAPEAUX! chapeaux! chapeaux!—Noirs et gris à la mode, de toutes les descriptions, aussi un assortiment général de chapeaux de feuilles de Palmier, constamment en main à vendre par

9 mai
A. F. DUNBAR & Co, 16 Douane.

OUTILS et matériel d'horloger—Les horlogers trouveront facilement à se fournir de toute espèce d'outils et de matériel au magasin des soussignés, tels que limes, vises, tourne-vis, marteaux, tubes, &c. &c. Aussi toutes espèces de verres, plats et unis, pour montres et pendules agraffes, huile pour montres, cadrans, chaînes fusées, poids et balances, &c.

23 mai
HYDE & GOODRICH, 15, Chartres.

$50 DE RECOMPENSE.

POUR la prise du mulâtre foncé JIM NELSON, qui est parti de la presse à coton d'en bas, la nuit dernière; il est de forte taille, environ 5 pieds 9 pouces, un peu bancal et a une cicatrice sur la jone droite. Il portait une paire de pantalons bleus. Les capitaines de navires, bateaux et autres embarcations, sont requis de ne pas lui donner asile.

D. F. GUEX, secrétaire.

1er av

$50 DE RECOMPENSE.

SONT partis marrons de la presse d'en bas, le nègre JIM WILLIAMS, âgé d'environ 20 ans, taille 5 pieds 3 pouces; il a une figure large, et un gros nez; il parle anglais et allemand couramment, et est un peu forgeron et ingénieur.

Le nègre JERRY HOBANS, âgé d'environ 40 ou 45 ans, taille 5 pieds 6 pouces, a aussi une figure très large, nez plat et de grosses lèvres; il éprouve de la difficulté en parlant. Il portait lorsqu'il est parti une espèce de surtout de matelot.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque ramènera l'un d'eux ou le logera dans une geole quelconque.

Nlle. Orleans, le 1er. mai 1842.

3 mai
D. F. GUEX, secrétaire.

GEOLE DE POLICE—1re. MUNICIPALITE.

Dépôt Général pour les Esclaves marrons.

DETENU au dépôt général ci-dessus, un nègre nommé FRANCK, se disant appartenir à M. Louis Brown, de Monroe, (Arkansas), âgé d'environ dix sept à dix huit ans, taille 4 pieds cinq pieds, ne parlant qu'anglais.

Ce nègre ayant déjà été annoncé comme détenu à la geole de police sera vendu dans le délai prescrit par la loi s'il n'est pas réclamé avant ce temps.

ED. PLANCHARD,
Gardien de la Geole.

12 mars—30f de s.et9m 1pm

$10 DE RECOMPENSE.

SERONT données à celui qui arrêtera et nous ramènera ou logera dans une des prisons de la ville le nègre DALGER, âgé d'environ 40 ans, parlant français et un peu l'anglais, il se dit médecin et traite les nègres. On l'a vu plusieurs fois entre le moulin, à scie et la Terre aux Boeufs dans le bas de la ville, et l'on suppose qu'il se fait passer pour libre.

7 juil
JARVIS & ANDREWS, 30, Commune.

WAGGONS, charrettes, Roues &c—Le soussigné a maintenant en mains et reçoit constamment en consignation de Philadelphie et offre à vendre:

10 waggons du Jersey, suspendus et couverts,
5 do à lait, à ressort,
5 do de sans ressorts,
10 waggons avec ridelles à 4 et 2 chevaux,
5 do sans ridelles do do,
6 do à boeufs, sans ridelles, différentes dimensions,
50 drays différentes dimensions, essieux en fer et en bois
30 charrettes lourdes et légères, à bois et à briques 4 a 2
4 paires roues de diable avec trains &c
100 paires roues de charrettes,
40 cabrouets différentes dimensions, 75 brouettes bonne qualité, 36 do à Canal 16 do à bois.

CHS BYRNE,
S'adresser à
148, Tchoupitoulas

10 juin

BILLETS DE LA BANQUE DE CITE.

LES soussignés offrent en vente 3000 sacs de café de Rio et un très grand assortiment de marchandises sèches pour des billets de la Banque de Cité, sans demander un plus haut prix qu'en pour des espèces.

6 juin
F DE LIZARDI & Co. 52, rue Bienville.

EAU DE VIE, Vins et Absynthe—Vieille eau de vie de Cognac 1ère preuve, de 4e preuve, en demi pipes, quarts de pipes et barils, vins rouges supérieurs en caisses, vin de Champagne en caisses et paniers, absynthe suisse et kirsch, à vendre par
J. ALBERT,

20 juin
22, rue St. Louis.

Traites et Especes.

LETTRES de Change sur New [illegible] à vendre par
[illegible] MIESEGAES,

18 juil
[illegible] 24, Vieille Levée.

TRAITES sur Boston, New York et Philadelphie, à 60 jours de vue, à vendre par

9 juil
S. & J. P. WHITNEY. 73, Camp.

TRAITES sur Londres—£1000 à 60 jours de vue, à vendre par
S. & J. P. WHITNEY. 73, Camp.

9 juil

TRAITES sur la Havane, à courte vue, à vendre par

9 juil
PRATZ & HERNANDEZ, 27, Toulouse.

TRAITES sur Boston à 60 jours de vue, à vendre par
S. & J. P. WHITNEY.

6 juil
73, rue du Camp.

TRAITES sur l'Angleterre, à vendre par

juil
L. H. GALE, 93 Commune.

TRAITES sur Boston, à vendre par S & J P WHITNEY,

7 juillet
73. Camp

TRAITES sur New York, à vendre par

1 juil
O H MIESEGAES, 24 Vieille Levée

CHANGE sur Boston—Billets de déboursements en sommes à la convenance de l'acheteur, à vendre par

30 juin
JOHN A. MERRITT, 88, Camp.

TRAITES sur New York, pour environ $4000 à 10 jours de vue, à vendre par

30 juin
RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

TRAITES sur Boston, à 10 et 60 jours de vue, à vendre par
RICE & HATHAWAY,

30 juin
71, Magasins.

TRAITES sur Boston, à vendre par

9 juil
RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

TRAITES sur Londres, à vendre par

9 juil
SCHMIDT & Co. 88 Bienville.

UNE traite sur Cadix, à vendre par

19 juin
L. H. GALE, 93, Commune.

TRAITES sur New York, à vendre par
N D CHAMBERLIN,

20 juin
75 Magasins

TRAITES sur Londres, à vendre par

24 juin
SCHMIDT & Co, 88, Bienville.

TRAITES sur Boston, à vendre par

22 juin
JOHN A. MERRITT, 88, Camp.

TRAITES sur Boston à vendre par

21 juin
RICE & HATHAWAY, 71 Magasins.

TRAITES sur Paris—1,000 francs en sommes convenables aux acheteurs, à vendre par

29 juin
J H ASHBRIDGE, 97 Camp

TRAITES sur la Havane à courte vue, à vendre par
PRATS & HERNANDEZ,

23 juin
27 Toulouse

CHANGE sur Londres, à vendre par

4 juin
SCHMIDT & co. 88, Bienville.

TRAITES sur Londres, à vendre par

26 mai
BOUTIN, GALLY & Co, rue Toulouse.

TRAITES sur la Havane à courte vue, à vendre par

9 mai
J. M. CABALLERO, 32 V. Levée.

TRAITES sur Boston à 60 jours de vue, à vendre par

26 mai
WIGGIN & DAVENPORT, 52, Magasins

TRAITES sur Charleston, à vendre par

3 juin
N. D. CHAMBERLIN, 75, Magasins.

TRAITES sur Paris, à vendre par
O H MIESEGAES,

17 juin
24 Vieille Levée

TRAITES sur New York, à vendre par
O H MIESEGAES,

17 juin
24 Vieille Levée

TRAITES SUR PARIS à vendre par

15j—3
BLANCHARD, KIMER & Co. 24, Bienville

TRAITES SUR NEW YORK à vendre par

15j—8
BLANCHARD, KIMER & Co, 24, Bienville.

TRAITES sur New York, à vendre par

8 juin
O H. MIESEGAES, 24, V. Levée.

LETTRES de Change sur Paris à vendre par
F. DE LIZARDI & CO,

31 mai
52, Bienville.

TRAITES sur la Havane, à courte vue, à vendre par

28 juin
PRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse

CHANGE—Une traite de $1,500 sur Boston, une de $2010 sur Philadelphie, payables à 60 jours à New York, à vendre par
S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp

COUPEROSE—120 barils verte, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,

16 juillet
30, Commune

BOUTEILLES à vin de Madère. 100 paniers allemandes à vendre par
JARVIS & ANDREWS,

16 juillet
30, Commune

BLANC de plomb—2000 barillets nos. extra, 200 barriques de do de 100 à 1100 livres, de Lewis de Philadelphie, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,

16 juillet
30, Commune

BLANC de baleine—121 caisses, marque de G. G. Crocker, qualité supérieure, en débarquement et à vendre par
CANTIN, DARAN & Co.

13 juillet
18, St. Louis

MORUE fraiche—En caisses, débarquant et à vendre par
CANTIN, DARAN & Co.

16 juillet
18, St. Louis

HUILE de baleine—4 barriques huile supérieure épurée, en débarquement et à vendre par

16 juillet
CANTIN, DARAN & Co, 18, St. Louis

WAGONS—Six wagons supérieurs, faits à Philadelphie, pour boeufs et chevaux avec et sans ridelles, construits expressément pour l'usage des habitans, à vendre par
JAMES D. DENEGRE,

16 juil
16, Douane

CHOCOLAT—100 demi caisses américain, 12 caisses doux à vendre par
TUFTS & HOBART,

14 juillet
20, Douane

MORUE nouvelle—100 caisses et 5 tambours en débarquement du navire Glasgow, à vendre par
TUFTS & HOBART,

14 juillet
20, Douane

SIROP de limon et citron—120 caisses en débarquement du navire Glasgow, à vendre par
TUFTS & HOBART,

14 juillet
20, Douane

AMIDON—60 caisses supérieur, en débarquement du navire Glasgow, à vendre par
TUFTS & HOBART,

11 juillet
20 Douane

SAVON—300 caisses Winchester No. , en débarquement du navire Perdonnet, à vendre par
TUFTS & HOBART,

14 juillet
20, Douane

CLOUS 1700 barillets fer de Suède, de Boston, numéros assortis, à vendre par
TUFTS & HOBART,

14 juillet
20, Douane

BLANC de plomb Nos 1 et 2, pur, de Philadelphie, à vendre à bas prix par
TUFTS & HOBART,

14 juillet
20, Douane

PLOMB—30 sacs en débarquement du Scioto Valley à vendre par
JOSEPH LANDIS

14 juillet
14, Poydras

BEURRE—30 frequins bon beurre de l'Ouest, en débarquement et à vendre par

16 juil
HULLIN & WOODRUFF, 70, Camp.

VIN de Sherry pâle et cinq douzaines Crowbys Amontillado, à vendre à bas prix par
T & S TOBY & BOGERT,

16 juillet
34 rue du Camp

BEURRE—75 barils frais de l'Ouest, en débarquement du steamer Scioto Valley, à vendre par
JOSEPH LANDIS, 14, Poydras

14 juillet

FARINE—200 barils fraiche, superfine, dernièrement reçue à vendre par
JOE LANDIS.

14 juillet
14, Poydras

TOILE et Corde d'Emballage—100 rouleaux et 100 pièces du Kentucky, à vendre par

14 juil
FERGUSON & REID, 20, Poydras.

FARINE—250 barils de choix, marque Baker, à vendre par
FERGUSON & REID,

14 juil
20, Poydras

HUILE—10 barriques, à vendre par

14 juil
FERGUSON & REID, 20, Poydras.

GRAISSE—400 barillets prime et 300 de inférieur, à vendre par
FERGUSON & REID,

14 juil
20, Poydras

LIQUEURS—100 barils eau de vie, genièvre et whiskey de Monongahela, à vendre par

14 juil
FERGUSON & REID, 20, Poydras

BEURRE—36 barillets supérieur de l'Ouest, et 10 do de Goshen, à vendre par
FERGUSON & REID,

14 juil
20, Poydras.

BOUTEILLES vides—100 paniers 11 grosses chaque, à vendre par
FERGUSON & REID,

14 jnl
20, Poydras

PORC—300 barils prime à l'inspection de Bozant, à vendre par
FERGUSON & REID,

14 juil
20, Poydras.

CHAPEAUX de Panama, à vendre par

14 juil
HARROD & DARLING, 49, Commune

CASSE, Poivre, Gingembre et Moutarde, à vendre par

2 juil
N. D. CHAMBERLIN, 75 Magasins

HUILE de Baleine et de tanneur, à vendre par

9 juil
N. D. CHAMBERLIN, 75, Magasins.

PAPIER à enveloppe de différentes dimensions, à vendre par
N. D CHAMBERLIN,

9 juil
75, Magasins

SUCRE de la Havane, blanc et jaune, à vendre par

9 juil
MANUEL BLASCO, 26, Commune

CAFE de la Havane—250 sacs vert, à vendre par

9 juil
MANUEL BLASCO, 26, Commune

CIGARES de la Havane—Un assortiment de toutes espèces, tels que Regalias, Canones, de la marque de Cha la Palma, toujours en mains, à vendre par

9 juil
MANUEL BLASCO, 26, Commune.

SEL—4000 boisseaux gros de Cette, à vendre au magasin en lots au gré des acheteurs, par
L. GIRARD & Co.

2 mars
encoignure Chartres et St. Pierre.

CHAMPAGNE—20 paniers champagne, 1re qualité, marque Perrier fils & co.

3½ futs eau-de-vie fine champagne, à vendre par

30 av
A. LECOURT, 19, S. Charles.

ABSINTHE 60 caisses absinthe suisse, à vendre par
V. L. GIRARD & Co.

8 juin
Encoignure Chartres et St. Pierre

MAQUEREAUX & saumons—100 barils Nos. 1 et 2 do. Nos. 3 et 60 1/2 barils saumons à vendre par

16 juin
NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier.

FROMAGE—50 caisses Goshen 1ère qualité en débarquement du navire John Minturn, à vendre par
J W STANTON,

2 juin
encoignure Lafayette et Magasins

CAFE de Rio—700 sacs prime vert, à vendre en lots au gré des acheteurs par
J W STANTON,

2 juin
encoignure Lafayette et Magasins

PORC—50 barils clear mess, 50 barils mess et 80 barils prime porc à vendre en débarquement par
LOISON & SILVESTRE,

26 mai
36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

JAMBONS—3000 livres épaules et jambons à vendre en débarquement par
LOISON & SILVESTRE

26 mai
36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

BEURRE—50 barillets beurre de ménage, de qualité supérieure, en débarquement et à vendre par
WALTON & COCKAYNE,

23 juin
28 et 29, Nlle. Levée.

TOILE d'Emballage—40 balles épaisse et large, à vendre par
S. & J. P. WHITNEY,

21 juin
73, Camp.

FOUETS et cravaches à vendre par
WM. FROST & Co.

10 mai
28, Vieille Levée

FARINE—300 barils en magasin et à vendre par

17j.
STETSON & AVERY,

BEURRE—Frais de Goshen, en magasin et à vendre par

17 juin
STETSON & AVERY,

CAFE et sucre blanc de la Havane, à vendre par

17 jn
CUCULLU, LAPEYRE & co. 26, Vieille Levée.

TABAC—100 en feuilles, de l'île de Cube, à vendre par

17 jn
CUCULLU, LAPEYRE & co. 26, Vieille Levée.

CIGARES—500,000 de la Havane, à vendre par

17 jn
CUCULLU, LAPEYRE & co. 26, Vieille Lev

CAFE de Rio—2000 sacs articles de choix, à vendre par

23 juin
F. DE LIZARDI & Co. 52, Bienville.

TABAC—60 caisses tabac manufacturé, à vendre par

23 juin
CH DOANE & co. 69, Poydras.

TRAITES sur New York et Londres, à vendre par

22 juin
O. H. MIESEGAES, 24, V. Levée.

CAFE de Rio et Java, à vendre par

10 juin
STETSON & AVERY.

AMANDES douces cassées à vendre par

2 j
GEO GREEN & BROTH, 92 Gravier

CHAUX—1800 barils à flot, à vendre par

21 juin
S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp

CAFE—100 sacs café de Rio, à vendre par

21 juin
S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

TRAITES sur Boston et New York, à vendre par

29 juin
L H GALE, 93, Commune

A VENDRE—Une machine à nettoyer le coton, ayant cinquante poignes, à vendre par

20 juin
HEWES & DAVIDSON, 97, Camp

CAFE—100 sacs Rio prime vert, à vendre par

27 j
HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier

BOEUF—100 1/2 barils à l'inspection à vendre par
HAWTHORN & WOODS,

27 juin
63, Gravier.

TOILE à voile—Un assortiment d'Angleterre, de Russie, actuellement en débarquement du navire Auburn, à vendre par
WOOD & SIMMONS,

21 juin
80, Magasins.

FARINE—200 barils, à vendre par

28 juin
CH. DOANE & co. 69, Poydras.

BILLETS DE LA SECONDE MUNICIPALITE REÇUS AU PAIR.

J. P. FREEMAN & Co, encoignure des rues du Canal et Magasins, ont en mains un grand assortiment d'habillements d'automne et d'été, et en reçoivent constamment par les paquebots de New York; Ils informent leurs habitués en gros et en détail, soit pour du comptant, payable en billets de la 2me. municipalité au pair.

20 mai

MADAME CLARET, ACCOUCHEUSE,

REÇUE par la Faculté de Paris en 1826, et par la Faculté de la Louisiane en 1831, a l'honneur d'annoncer aux Dames de cette ville qu'elle a succédé à Mme. Gicquel dans le logement que celle-ci occupait rue Ste. Anne, encoignure Bourbon.

Les titres de Mme. Claret comme accoucheuse sont: Un grand prix au concours en 1824, après trois années d'études; sa réception en 1827 dans la société médicale d'accouchement, instituée sous le patronage de la Reine des Français; sept années de pratique à Paris, et enfin le suffrage honorable des premiers médecins de cette ville.

Mme. Claret s'occupe des diverses affections de l'utérus et de la vaccination.

22 av—1an

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MADAME FERRIOT, sage-femme, a l'honneur de prévenir ses clientes qu'elle a transporté son domicile rue Ste. Anne No. 113, entre Bourbon et Dauphine.

Elle profite de cette circonstance pour solliciter le patronage des dames de cette ville comme successeur de Mesdames Vve. Frémaux et Gicquel, et recommandée par le docteur Guennard.

18 juin

MADAME TEDDOM, maîtresse sage femme reçue de la faculté de médecine de Paris, après y avoir remporté le premier prix d'accouchement et reçue de nouveau par la faculté de cette ville, a l'honneur d'informer les dames de la Nlle. Orléans et des environs, qu'elle vient de fixer son domicile à l'ancienne demeure de Mme. Fanssau, rue Royale entre St. Pierre et Toulouse. Elle ose espérer que les dames voudront bien l'honorer de leur confiance. Elle mettra tous ses soins à s'en rendre digne.

17 juin.

LANGUES MODERNES.

SYSTÈME ORAL.

J. S. DE PALOS, professeur de la langue anglaise par le système Oral, a l'honneur de prévenir les personnes qui désirent acquérir une parfaite connaissance de cette langue, que son système Oral possède les plus grands avantages jusqu'ici inconnus à l'égard de la facilité, tout pour la théorie que pour la pratique. La méthode en est neuve, simple, naturelle et progressive.

La langue Espagnole—Ceux qui désirent apprendre l'espagnol trouveront aussi une méthode pratique, qui les mettra en état de parler cette langue en très peu de temps.

Le professeur donne des instructions sur les langues française et italienne, et comme il se propose de passer cet été dans cette ville, il désire recevoir la confiance de ceux qui désirent apprendre, ou se perfectionner dans les langues modernes.

Rue Conti, No. 114, entre Bourbon et Dauphine.

27 juin

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,

Fondée et dirigée par Mme. DELARUELLE,

DE PARIS,

A GREENVILLE, au Stoping Place du Rail Road de Carrollton.

CETTE institution n'ayant encore que dix-huit mois d'existence a, par les progrès rapides des nombreux élèves, mérité la confiance dont elle jouit, et la directrice aidée de son mari le docteur Delaruelle, et [illegible] des meilleurs maîtres, s'efforcera toujours de mériter la bonne réputation accordée à son établissement.

Les différentes branches de l'éducation consistant dans les études suivantes:

Langue anglaise, Langue française,
Dictée " Dictée "
Analyse " Analyse,
Composition " Composition "

Histoire romaine, grecque, des Etats-Unis, de France, mythologie, géographie, musique, arithmétique, éléments de botanique et d'histoire naturelle, peinture, dessin, fleurs artificielles, travaux à l'aiguille, lectures à haute voix.

Me. Delaruelle va très incessamment adjoindre aux professeurs qui enseignent dans l'établissement un second maître de musique, et installer définitivement dans sa nouvelle propriété, à Greenville, un ecclésiastique viendra deux fois par semaine continuer l'instruction religieuse afin de préparer les enfans catholiques à leur première communion.

15 dec—1an

MAGASIN DE TAPIS ET DE TOILES CIREES.

RUE DE CHARTRES, No. 87.

Nouvelle-Orléans.

LE soussigné, s'étant permanemment établi à la Nouvelle Orléans, offre de vendre, en gros et en détail, à très bas prix, les marchandises suivantes:

TAPIS—Royal Wilton, TAPIS—Bruxelles,
do de Damas,
do Impérial trois double, teints en cramoisi,
do Double superfins, do do
do Superfins, do do
do Extra-fins, do do
do Communs, do do
do de Bruxelles et de Venise, teints en cramoisi de toutes largeurs.
do Supérieure qualité en laine touffue.
do Chinés de Bruxelles et de Wilton, de toute dimension.
do pour couvrir les tables et les pianos.

Transparents pour les fenêtres, de qualité supérieure.

Toiles cirées, anglaises et américaines, de qualité de choix de 1 à 8 aunes de largeur.

Nattes de Canton, bigarées, blanches et rouges, de 4-4, 5-4 et 6-4, de première qualité, etc., etc., etc.

Les marchandises ci-dessus sont entièrement nouvelles, ayant été choisies sur des patrons de nouveau goût et d'après ordre. Le soussigné assure avec confiance qu'il offre au public le plus grand assortiment qui ait été offert jusqu'à ce jour dans cette ville.

Ayant entré en correspondance avec les manufactures les plus considérables de l'Angleterre et des Etats-Unis, son assortiment sera toujours complet, par les arrivages successifs qui auront lieu de tous les nouveaux patrons [illegible] dont la majeure partie sera à lui, et ne se trouvera que dans son magasin.

Les ordres pour des dessins particuliers, etc., de familles, seront exécutés immédiatement, sur modèles et au plus bas prix. On pourra choisir et examiner les patrons dans les magasins, où il y a un très large assortiment.

Le soussigné croit devoir appeler l'attention des personnes qui montent des hôtels, etc; on trouvera un assortiment de tapis et de toiles cirées, à des prix si modérés, qu'il ne redoute en aucune espèce la concurrence; et ce motif l'engage à inviter les personnes qui ont des achats à faire, à venir examiner ses prix avant de s'adresser ailleurs.

5 mars
H. SCHOONMAKER.

REÇU par les derniers arrivages du Havre et Hambourg, Arabias pur fil qualité supérieure, bleu et blanc, Listado de do do de bleu et rose, Brabants à veste de do couleurs assorties, Mérinos noir double, cuirs et ordinaire, Coutil en fil, bleu et blanc, Fil d'épreuve rayé et carreaux bleu et blanc, Ginghams bleu, rose et noir unis, dito pour demi deuil, Mouchoirs de batiste ourlet et rivière, garni et non garni.

Bas de soie noirs, très beaux,
Gants de do do et en fil différentes qualités,
Châles en filet, brodés et unis 3/4, 4/4 et 7/4.
Mousseline laine, noire 3/4 et 6/4 de large,
Chaussons cirés, très fins, et une quantité d'autres articles reçus antérieurement, à vendre à bas prix par
H. DE GOER & RIFFLARD,

24 janv
47, Chartres

PUBLICATIONS PERIODIQUES.

AVIS—Les abonnés aux publications périodiques de MM. [illegible] sont invités à venir recevoir le complément de l'année 1841, à la librairie de LE LIEVRE, encoignure Royale et Ste. Anne. [illegible] par le navire Roger Sherman, et à vendre à la même librairie:

Lapeyrère—Histoire de France
Lamartine—Oeuvres complètes à ce jour.
Duranton—Cours de droit
Regnon—Lecture [illegible] 1 volume.
do Code d'instruction criminelle annotés
St Joseph—Concordance des codes.
AUSSI les romans nouveaux suivants:
Ancelot—Emerance.
De Balzac—Mémoires de deux jeunes mariées, Ursule Mirouet.
De Bazancourt—Mlle de Sennetille.
[illegible] de Bernard—Le Paratonnerre.
Collet—Jeunesse de Mirabeau.
D'Ash (comtesse)—Mme de Barbare
A. Dumas Le chevalier d'Harmenthal excursions au Rhin, Johanne la pucelle, Lyderie, le Speronare.
Jacob Le chevalier de Chaville.
Hugo Le Rhin.
Mme Lafarge (Marie Capelle)—Mémoires.
Lavergne—La duchesse de Mazarin.
Paul de Kock—Ce monsieur.
G. Sand—Dernière Aldini, Horace, Maîtres Mosaistes, Valentine.
Sandeau—Le docteur Herbeau, Mlle de Kermare.
Soulié—Le Comte d'Ecu.
Eug. Sue—La Femme la plus heureuse
Souvestre—Marguerite, les quatre Soeurs.
Vidal—Vie de Lecoeur.
A. Karr—Les Guêpes.

Tous ces romans ainsi qu'une grande quantité d'autres seront mis au cabinet de lecture.

20 juin

THEODORE M KOUES. Wm DAVIDSON
KOUES & DAVIDSON,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
No. 97 rue du Camp.

1 juin—1 an
NOUVELLE ORLEANS

JOHN FERGUSON Jr. WM. REID.

FERGUSON & REID.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.

20 fev
20, rue Poydras, Nouvelle-Orléans.

THAYER & CUSHING.

MARCHANDS commissionnaires et agents pour la vente de huiles et blancs de baleine, savon, clous, cordage et papier.

67 Tchoupitoulas, près l'encoignure Poydras.

21 mars
Nouvelle Orléans.

A. C. LABATT,
SUCCESSEUR DE HART, LABATT & Co,
No 8 rue des Magasins.

21 mars 1y

CHAS. C. SACKETT & C°
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
No. 63, rue des Magasins.
Vis-à-vis l'Arcade de Bank.

19 mars

T. & S. TOBY & BOGERT,
Marchands Commissionnaires,
No. 34, rue du Camp,
Nouvelle-Orléans.

THOMAS TOBY—SAMUEL TOBY—GEO. C. BOGERT.

21 mars

RICE & HATHAWAY,
Marchands commissionnaires et agents de la Raffinerie de sucre de Boston.

1 m
Rue des Magasins, No 71, Nouvelle Orléans.

FOSDICK & BROTHER,
Marchands Commissionnaires.
66 rue du Camp.
NOUVELLE-ORLEANS.

GEORGE BEDFORD,
COMMISSIONNAIRE-EXPEDITEUR,

15 juin
No. 47, rue de la Commune

ROBINES de Farquharson, à vendre par

7 juil
DUNCAN KENNEDY, 12, Toulouse

FARINE—250 barils farine, à vendre en magasin par

7 juil
FERGUSON & REID, 20, Poydras.

HUILE de Palma Christie—20 barils à vendre par

7 juil
CH. DOANE & co. 69, Poydras.

CORDE d'emballage—150 rouleaux à vendre par

7 juil
CH DOANE & co., 69, Poydras.

PLOMB—100 saumons en barre, à vendre par

7 juil
CH. DOANE & co. 69, Poydras.

CAFE de Rio—500 sacs dernièrement reçus à vendre par

7 juil
WOOD & SIMMONS, 80 Magasins.

SON—400 sacs à vendre par

7 juil
WOOD & SIMMONS, 80 Magasins.

FARINE—25 barils Eagle mills, à vendre par

7 juil
FOSDICK & BROTH, 66 Camp.

MAIS—100 sacs en bon ordre, à vendre par

7 juil
FOSDICK & BROTH. 66 Camp.

PORC—200 barils à l'inspection, à vendre par

7 juil
CH. DOANE & co. 69, Poydras.

BEURRE de Goshen et de l'Ouest—Dernièrement reçu à vendre par
CH. DOANE Co.

7 juil
69, Poydras.

BOEUF—100 barils mess et 300 de prime, à vendre par
HEWITT, HERAN & Co.

7 juillet
65, Camp

PORC—75 barils à l'inspection de Bozant, à vendre par

1er juil
FOSDICK & BROTH, 66 Camp.

FARINE, Son, Beurre, Café et Sucre, à vendre par
RICE & HATHAWAY,

30 juin
71, Magasins.

CHAUX à flot—500 barriques fraîches, de Thomaston, actuellement en débarquement, à vendre par

30 juin
GEO. BEDFORD, 47, Commune.

PLOMB—165 saumons plomb, en débarquement du bateau à vapeur Preemption, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co.

30 juin
45, Vieille-Levée.

SON—420 sacs en débarquement du bateau à vapeur Preemption, et à vendre par
WOOD & SIMMONS,

30 juin
80, rue des Magasins.

CAFE, Indigo, Clous, &c.—200 sacs café vieux gouvernement, 150 sacs dito Rio, 20 serons indigo de Carracas, 10 caisses dito de Manille, 600 barillets clous, 60 balles toile à draps 3/4, 100 barils eau de vie et genièvre du pays, à vendre par
WOOD & SIMMONS,

30 juin
80, rue des Magasins.

BEURRE de l'Ouest—40 barillets qualité supérieure pour famille, à vendre par
WALTON & COCKAYNE,

27 juin
28 et 29 Nouvelle Levée

HUILE et blanc de baleine, Cuivre pour chaudronnières et plomb de Missouri en barres et de chasse, à vendre par
WALTON & COCKAYNE,

27 juin
28 et 29, Nouvelle Levée

ARMES A FEU de Colt—Les soussignés agents de cette manufacture, informent le public qu'ils viennent de recevoir un assortiment de fusils et carabines à 6 coups, ainsi que des pistolets de poche et autres de ceinture.—Un nouvel assortiment dernièrement reçu, à vendre par

HYDE & GOODRICH, 15 Chartres.

9 juillet
Agents de la manufacture

MAIS—600 sacs blanc en bon ordre, à vendre par

27 juin
HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier

VENTES DE SHERIF.

No. 14,790—Fernando Romero vs. Vve. A. Pitre et autres.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre Chartres et Royale dans cette ville, Jeudi le 18 aout 1842, à midi, la propriété et les esclaves ci-après décrits saisis dans l'affaire ci dessus, savoir:

1o. Un lot de terre situé au faubourg Washington, à l'encoignure des rues Mercure et Pologne, désigné par le No. 5 de l'ilet No. 2, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, le 20 février 1832, et déposé en l'étude de Chas. Janin, alors dit notaire public, d'après un acte en date du 8 Mars 1832. Lequel lot mesure, mesure américaine, cinquante deux pieds dix pouces et six lignes face à la rue Pologne, sur cent quinze pieds de profondeur et face à la rue Moreau, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2o. Un lot de terre situé dans le même ilet, à l'encoignure des rues Pologne et Casacalvo, désigné par le No. 8 sur le plan ci-dessus mentionné, Ledit lot mesure, mesure américaine, cinquante deux pieds deux pouces de face à la rue Pologne, sur cent quinze pieds de profondeur et face à la rue Casacalvo, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3o. L'esclave Aaron alias Jérome, nègre âgé de 30 ans. 4o. L'esclave William, mulâtre âgé de 21 ans. 5o. Et Fanchete Louise, négresse âgée de 27 ans.

Conditions comptant.

V. ALLAIN,

16 juillet—Sen36j
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

No. 14,995—Pierce Simonson et frère vs. leurs créanciers.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un writ de fieri facias alias à moi adressé, L. J. Wilson, syndic des créanciers de Pierce Simonson et frère et à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, jeudi le 18. août 1842, à midi,

Un billet tiré par J. Watson, en date du 14 mars 1842, payable sur demande à l'ordre de L. J. Wilson, de la somme de $180 21 cents. Saisi dans l'affaire ci dessus.

Condition—comptant.

V. ALLAIN.

16 juil—3 en 15j
Shérif de la paroisse d'Orléans.

No. 15,067—Mr. et Mme. Grenier Petit vs. Henry B. Grandmont.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, jeudi le 18 aout 1842, à midi,

L'esclave LOUISE et ses deux enfans, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant.

V. ALLAIN,

16 juil—3 en 30j
Shérif de la paroisse d'Orléans.

COUR DE COMMERCE—No. 4,730—Benjamin Flint France vs. J. C. Parker, E. E. Parker et John Mitchell—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, au Café de la Bourse de Cité rue St Louis, le mercredi 17 aout 1842, à midi, les esclaves ci-après dénommés, saisis dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Aron, âgé d'environ 46 ans; Ben, 47, Jack, [illegible] Betty, 60; Mary, 30; Rachel, 32; Hanna, 2[illegible] son enfant; Betsey, 26 et son enfant, Puss, 6.

Conditions comptant.

L. A. DUCROS,

16 juil—3f 16,2et14
Shérif de la Cour de Commerce.

COUR DE COMMERCE—No. 5190—Alfred Le Mere vs. P. Dupeux—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orleans, j'offrirai en vente publique, au café de la Bourse de Cité, rue St-Louis, le samedi 20 août 1842, à midi,

La mulâtresse Delphine, la négresse Fanny et son enfant John, mulâtre, et le mulâtre Joe, âgé d'environ 14 ans: saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.
L. A. DUCROS,

19 juil.—3f en 30 jrs.
Shérif de la Cour de Commerce

COUR DE COMMERCE—No. 5,377—Benjamin Florance vs. Thomas Kelly—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique au café de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le lundi 1er d'août 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un certain lot de terre désigné par le No. treize, situé au faubourg Saulet, mesurant quarante pieds de face à la rue Tchoupitoulas, entre celles Montor et Roffignac, sur cent vingt pieds de profondeur; le tout mesure anglaise; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et servitudes y attachés et en dépendant.

Conditions: comptant.
L. A. DUCROS,
Shérif de la Cour de Commerce.

30 juin—3f 29, 30 juil et 1a

COUR DE COMMERCE—No. 5171—J. & L. Garnier versus Lombard.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique au café de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le samedi 13 aout 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Une portion de terre située en cette ville, à l'encoignure des rues Bourbon et Dumaine, ayant, mesure anglaise, 75 pieds à la première sur 90 pieds à la seconde. Ensemble avec les trois maisons en briques qui sont dessus.

Conditions, comptant.
L. A. DUCROS,

12 jt.11,20,13
Shérif de la Cour de Commerce

No. 4,393—La Banque du Commerce de la Nlle. Orléans vs. John Rice.

COUR DE COMMERCE.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, au café de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le samedi, 13 d'Août 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

1o Un certain lot de terre, situé sur la batture du faubourg Ste. Marie, en dessus de cette ville, désigné par le no. 1, au plan dressé par Charles F. Zimpel, architecte, le 1 février 1834, et déposé en l'étude de Felix Grima, notaire, sous le no. 1, mesurant, mesure américaine, 30 pieds 1 pouce de face à la rue St. Joseph, et 7 pieds de largeur dans le fond, borné du côté gauche par la propriété de D. T. Walden, sur la ligne de laquelle il mesure 119 pieds et 11 pouces, et du côté droit par le lot no. deux, sur la ligne de division duquel il mesure 119 pieds 7 pouces.

2o. Et aussi le lot de terre contigu au lot précédemment décrit, et désigné par le no. deux suivant le dit plan. Lequel lot mesure, mesure américaine, 24 pieds de face à la rue St. Joseph, sur 119 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles, borné du côté gauche par le lot no. un, et du côté droit par le no. trois, et dans le fond par la propriété aujourd'hui ou ci-devant appartenant aux héritiers Gravier.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, droits, privilèges et servitudes y attachés.

Conditions comptant.
L. A. DUCROS,

13 juillet—3f en 30j
Shérif de la Cour de Commerce.

COUR DE COMMERCE—No. 31—François Varion vs. James G. Bell, par exécution contre J. F. Overton et Theo Connelly—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, il sera vendu au café de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, le lundi 8 aout 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Deux lots de terre, situés en cette paroisse, vis à vis cette ville de la Nouvelle Orléans, désignés par les numéros neuf et dix, de l'ilet no. quatorze, et mesurant chacun de pieds de face à la rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur; le no. neuf, formant l'angle des rues Jackson et Pierre, et contigu au no. dix. Ensemble les améliorations qui sont dessus. L'ilet no quatorze, est le premier après le Pavillon et ayant une résidence agréable.

Conditions comptant.
L. A. DUCROS,

7 juillet—3f en 15j
Shérif de la Cour de Commerce.

COUR DE COMMERCE—No. 5089—John S. Walker vs. Charlotte S. Chase et John C. Chase son mari—En vertu d'un alias ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, au café de la Bourse de la Cité rue St. Louis, le lundi, 8 aout 1842, à midi,

Les esclaves suivants, savoir:
Edmond, nègre âgé d'environ 29 ans, et
Marie, griffonne, âgée d'environ 19 ans, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.
L. A. DUCROS,

7 juillet, 3 en 30j
Shérif de la Cour de Commerce.

Charles Eliot Bouvillé vs. E. W. Gregory.

COUR DE COMMERCE—No. 5254—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique au café de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le jeudi 11 août 1842, à l'heure de midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

1o. Un certain lot de terre désigné sous le No. cinq, situé au faubourg Ste. Marie, et formant l'angle des rues St. Joseph et du Commerce, autrefois rue Lafayette, ayant 24 pieds de face à la rue St. Joseph, sur 95 pieds 5 pouces de profondeur et face à la rue Lafayette ou du Commerce; de là, dans le fond à partir de cette rue, sur la ligne de division du lot No. six, 44 pieds 11 pouces jusqu'à ce qu'il rencontre la ligne de division du lot No quatre, et sur cette ligne 64 pieds, jusqu'au point de départ, le tout mesure anglaise; ensemble avec les bâtisses qui sont dessus, droits, privilèges et servitudes y attachés et qui en dépendent.

2o. Un autre lot de terre désigné sous le No. six, situé au même faubourg, mesurant 25 pieds 4 pouces de face à la rue Lafayette ou du Commerce, sur 74 pieds de profondeur, sur la ligne qui le sépare de la propriété ci-devant appartenant aux héritiers Gravier, et 96 pieds 11 pouces de profondeur, sur la ligne qui le sépare des lots Nos quatre et cinq, et ait pieds 7 pouces de largeur dans le fond, le tout mesure anglaise. Ensemble avec les bâtisses qui sont dessus, droits, privilèges et servitudes y attachés et qui en dépendent;

Ainsi qu'il appert du plan fait par Charles F. Zimpel, député arpenteur général des Etats Unis le 3 juin 1836, et annexé à un acte passé devant W. Y. Lewis, notaire public, en date du 30 mars 1837.

Cette criée étant la seconde et dernière, ladite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante, portant intérêt à raison de dix pour cent l'an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L. A. DUCROS,
Shérif de la Cour de Commerce.

12 juil—3f, 13, 21 et 26

AVIS LEGAUX

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane à tous ceux qui ces présentes concernent, salut:—Attendu que William M. Goodrich de cette ville, ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, les propriétés ci-après décrites, s'est adressé le 29 juin 1842 au greffe de cette cour ou ladite vente fut enregistrée le 29ème. jour de juin de l'année de N. S. 1842, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires" approuvé le 10 mars 1834.

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane, et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit aux propriétés ci-après décrites, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans les trente jours, à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite, ne serait pas confirmée et homologuée.

Lesdites propriétés furent vendues par le shérif de la paroisse susdite le 5e jour de mai de l'année de N. S. 1842 en vertu d'un writ de fieri facias, émané de ladite cour le 26e. jour de mars de l'année de N. S. 1842, dans l'affaire intitulée C. B. Lanusse vs. Daniel Frederich et al.—No. 11,75e du docket de cette Cour, à laquelle vente ledit W. M. Goodrich s'est rendu acquéreur comme suit:

1o. Des lots Nos. un, deux et trois ci-après décrits pour $270 chaque $ 810

2o. Des lots Nos. quatre et cinq ci-après décrits pour $300 chaque, 600

3o. Du lot No. vingt-neuf ci-après décrit, pour 160

4o. De deux lots dans l'ilet No. quarante trois, ci-après décrits, pour $600 chaque, 1200

Faisant un total de la somme de deux mille sept cent soixante-dix piastres, payables comptant. $2770

Description des propriétés d'après le transfer judiciaire.

1o. Cinq lots de terre situés dans le faubourg Lafayette, désignés par les Nos. un, deux, trois, quatre et cinq de l'ilet No. trente-huit, sur un plan dressé par A. Lelièvre.

Les lots Nos. un, deux et trois sont contigus et mesurent chacun trente six pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Jackson, sur cent cinquante neuf pieds de profondeur. Les lots Nos. quatre et cinq sont contigus et mesurent chacun trente-six pieds deux pouces six lignes sur la rue Josephine, sur cent cinquante neuf pieds de profondeur et deux lignes de profondeur, mesure américaine.

2o. Un lot de terre désigné par le No. vingt-neuf, sur un plan dressé par Louis Bringier, mesurant trente pieds, mesure française, de face à la rue des Ursulines entre les rues Prieur et Johnson, sur quatre-vingt douze pieds de profondeur.

3o. Deux lots de terre formant l'encoignure des rues Josephine et Nayades, mesurant chacun trente pieds de face à la rue des Nayades sur cent huit pieds de profondeur à la rue Josephine dans l'ilet No quarante trois.

Donné sous ma main et le sceau de cette Cour.

[L. S.] Bureau du greffier, Nouvelle-Orléans le 29 juin 1842.
LOUIS R. COURTIN,
Dep. Greffier

13 juillet—10, 30 11a.

AVIS DE FAILLITES.

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES E. U.—District oriental de la Louisiane.—Mme. veuve Félix de Armas pour être déchargée de toutes ses dettes et obtenir un certificat de décharge.—Avis est par le présent donné que Mme. veuve Félix de Armas en faillite, a présenté sa pétition pour un certificat de décharge d'après laquelle un ordre de cour a été rendu fixant l'audition de cette pétition le 24 de septembre, en cette cour à neuf heures A. M. auxquels lieu et heure tous les créanciers qui ont prouvé leurs dettes et toutes les autres personnes intéressées pourront comparaître et déduire les motifs, s'ils en ont, pour lesquels le dit certificat de décharge ne serait pas accordé.

Par ordre de la Cour.
ED. LAUVE,

1 juil—7 en 7oj.
Dép. greffier de la Cour de District des E. U.

VENTES DE SHERIF.

Mme. Chs Gardiner vs. son mari.

COUR DE PAROISSE—No 14,720. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans il sera vendu à la Bourse de Cité rue St Louis entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, mercredi le 10 août 1842, à midi, les esclaves ci-après décrits saisis dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Mari-Anne alias Marianne, âgée d'environ 21 ans et son enfant Edmond, âgé d'environ [illegible] ans
Liza, âgée d'environ 31 ans
Et Ketty, âgée d'environ 34 ans.

Conditions—comptant

V. ALLAIN,

7 juil—3f en 30j.
Shérif de la Paroisse d'Orléans

J. W. Otway vs J. W. Breedlove.

COUR DE PAROISSE—No 14,423—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, jeudi le 1er août 1842, à midi, la propriété ci-après décrite saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un certain lot de terre situé dans la ville de McDonoughville, dans cette paroisse, désigné par le numéro soixante treize d'après le plan original de ladite ville. Ledit numéro soixante-treize est borné par les rues Mac Donough, Monroe et Socrate, mesure trois cents pieds face à chacune desdites rues, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, de même que les droits, privilèges et avantages qui y sont attachés.

Conditions: comptant.

V. ALLAIN,

30 juin—3
Shérif de la Paroisse d'Orléans

Chs Brown vs le bateau à vapeur Lady of the Lake, capitaine et les propriétaires

COUR DE PAROISSE—No. 1667—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, jeudi le 11 août 1842, à midi,

Le bateau à vapeur Lady of the Lake, ses agrès, apparaux, ameublements, &c., tel qu'il se trouve au lac au bout du nouveau canal, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.

V. ALLAIN,

7 juil—3f en 30j
Shérif de la Paroisse d'Orléans

L. B. Marcarty vs Joshua A. Spalding

COUR DE PAROISSE—No 15,044—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. L. entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, lundi le 20 juillet 1842, à midi, la propriété ci-après décrite saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un certain lot de terre situé au faubourg Ste. Marigny par le no. 8, de l'ilet no 15, sur un plan en date février 1827, lequel lot mesure, mesure française [illegible] de face à la rue du Canal, sur 140 pieds de profondeur, ensemble tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent, sans exception ni reserve.

Conditions. Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert à douze mois de crédit, l'acheteur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante portant intérêt à raison de 10 pour cent l'an et hypothèque spéciale qu'à parfait paiement

V. ALLAIN

12 juil—3f en 15j
Shérif de la paroisse d'Orléans

La Banque de la Bourse vs Daniel T. Walden—No. [illegible]
La même vs le même—No 11063

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un [illegible] writ de saisie et vente et en vertu d'un writ de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St Louis entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, samedi le 30 juillet 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans les affaires ci-dessus, savoir:

Un certain lot de terre ensemble tous les édifices et les améliorations qui s'y trouvent, situé au faubourg Ste. Marie au-dessus de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues du Commerce, Lafayette, la Nouvelle Levée et Girod, désigné par le numéro six sur un plan, dressé par L. J. Pilié et Springer 24 mai 1827, déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire en cette ville. Ledit lot mesurant dix neuf pieds pouces et deux lignes de face à ladite rue du Commerce une profondeur de quatre vingt dix neuf pieds quatre [illegible] quatre lignes d'un côté et de cent pieds cinq [illegible] et deux lignes de l'autre côté, mesure américaine.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci dessus décrite sera adjugée au plus offrant dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert à 12 mois de crédit, l'acheteur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante portant intérêt à raison de 10 pour cent l'an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

V. ALLAIN

12 juil—3 en 10j
Shérif de la Paroisse d'Orléans

Eliza Zollweger vs. G. A. Botts et al.

COUR DE PAROISSE—No 15 006—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'hon. Cour de la Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi le 30 juillet 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Neuf lots de terre désignés par les Nos. un, deux, trois, quatre, cinq, six, dix, onze et douze, dans l'ilet No. [illegible] trente sept, situés au faubourg Annunciation [illegible] par les rues Magasins, Orangers, Constance et [illegible], ensemble tous les améliorations, tous les droits, privilèges qui y appartiennent, d'après un plan dressé par B. Lafon, au date du 14 mai 1807, déposé en l'étude de [illegible] T. Lafon, notaire public, à l'exception des [illegible] Nos sept, huit et neuf

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert à douze mois de crédit, l'acheteur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante portant intérêt à raison de 10 pour cent l'an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

V. ALLAIN,

12 juil—3 en 15j
Shérif de la Paroisse d'Orléans

La Banque de l'Etat de la Louisiane vs Louis Ferrand et autres.

COUR DE PAROISSE.—No. 14,840—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi le 13 aout 1842, à midi, les esclaves ci-après décrits saisis dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Hannah alias Anne, négresse 30 ans,
Jean Baptiste, nègre, 28 ans,
George, mulâtre, 20 ans,
Sophie, mulâtresse, 21 ans,
Jean Baptiste alias John, 42 ans,
François, nègre, 18 ans,
Louisa, négresse, 30 ans,
Valsin, mulâtre, 22 ans.

Conditions—Les esclaves ci-dessus décrits seront vendus par consentement de parties au dixième comptant, la balance à un et deux ans de crédit, l'acheteur fournissant ses billets endossés à la satisfaction de la Banque de l'Etat et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

V. ALLAIN

8 juil—3 en 30j
Shérif de la Paroisse d'Orléans

A. Thorst vs F. B. Jutterguez.

COUR DE PAROISSE—No. 15,111—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, mardi le [illegible] aout 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un lot de terre formant une partie des anciennes communes de cette ville, désigné par le No. six de l'ilet soixante dix sur un plan dressé le 25 février 1[illegible] par Joseph Pilié, voyer de la ville, déposé en l'étude de Félix de Armas, maintenant en celle de Lucien Hermann, notaire public, ledit lot commençant à une distance de trente pieds de l'encoignure des rues Dumaine et Claiborne, mesure trente pieds de face à la rue Dumaine, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble tous les édifices et toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent sans exception.

Conditions: comptant.

V. ALLAIN,

1 juillet—3f en 30j
Shérif de la Paroisse d'Orléans

François Choti vs. Françoise Lalaire et son mari Auguste Lalaire, p. c. l.

COUR DE PAROISSE—No. 15168—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, mercredi le 3 aout 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un certain lot de terre situé au faubourg Tremé, dans la ville de la Nouvelle Orléans, faisant partie de l'ilet No. [illegible] par le numéro douze, de l'ilet 8, mesurant, mesure française, trente pieds de face à la rue Derbigny entre les rues Derbigny et Claiborne, sur cent quatre vingt dix huit pieds, borné d'un côté par l'autre portion dudit lot numéro douze, et de l'autre côté par le lot numéro onze, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, le 18 mars 1812 et déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire public, avec tous les édifices et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions comptant.

V. ALLAIN

1 juil—3 en 30j
Shérif de la Paroisse d'Orléans

No. 15,116—Claude Dejan vs Frédéric Charles [illegible]

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St Louis entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, Mardi le deux aout 1842, à midi, la propriété ci-après décrite saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un lot de terre situé en cette ville, au faubourg Tremé, et désigné par le No. 6, sur un plan dressé par [illegible] cette ville le 6me jour de juin 1826, et déposé en l'étude de Félix de Armas notaire public, de cette ville. Ledit terre mesurant, mesure française, 51 pieds 3 pouces [illegible] à la rue St Claude sur 125 pieds de profondeur, [illegible] rain mesure il pie is 11 1/2 pouces face dans la [illegible] et est borné à droite par les lots Nos. 1 et 2 par un [illegible] No. 3, et à gauche par le No. 19, et dans le fond par le No. 7, ensemble tous les édifices et toutes les dépendances y appartenant.

Conditions: comptant.

V. ALLAIN

1 juil—3 en 30j
Shérif de la Paroisse d'Orléans

J. J. Jandet vs. Henriette Clarke.

COUR DE PAROISSE—No. 13699—En vertu d'un alias writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St Louis entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, lundi le 15 aout 1842, à midi, la propriété ci-après décrite saisie dans l'affaire ci-dessus.

Un certain lot de terre situé en cette ville au faubourg Tremé, mesurant 30 pieds de face au chemin du Bayou [illegible] 93 pieds et un pouce de profondeur entre les lots des [illegible] parts et St. Claude, lequel lot de terre fait partie des lots Nos. cinq et six sur un plan dressé par E. Croizet, ingénieur civil, le 15 avril 1836 et annexé à un acte du [illegible] 1836 passé pardevant Theodore Seghers, notaire public, ensemble tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions comptant.

V. ALLAIN,

12 juillet—3en30j
Shérif de la Paroisse d'Orléans

No. 15,026—François Bierra vs. Edward Planchard

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, dans cette ville, Vendredi le 19 août 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Les lots Nos. 9, 9, 21 et 20 pieds du lot No. 20 dans l'ilet No 88, et aussi les lots Nos 14, 15, et 20 pieds du lot No 16 contigus au lot No. 15 de l'ilet No. 84, faisant une façade sur l'ilet No. 88 de 110 pieds et de 40 pieds sur l'ilet No. 84, tous avec une profondeur égale de 120 pieds d'après un plan déposé en l'étude de Théodore Seghers, notaire public, et annexé à un acte de partage entre François Bierra et Edward Planchard, en date du 3 juillet 1841, tous lesdits lots sont situés au faubourg Marigny, d'après un plan de Louis Surgi, en date du 12 décembre 1836, déposé en l'étude de Louis T. Caire, notaire public.

Conditions:—comptant.

V. ALLAIN.

16 juil—3f en 30j
Shérif de la Paroisse d'Orléans

No. 245—John Conway et al. vs. A. B. Phelps

COUR DE DISTRICT du deuxième district judiciaire—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du deuxième district judiciaire, dans et pour la paroisse de l'Ascension, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, lundi le 1er aout 1842, à midi,

Un billet daté de Donaldsonville, le 29 mars 1842 tiré par A. M. Foley à l'ordre de et endossé par Thomas [illegible] et aussi endossé par F. H. Foley, de la somme de trois mille piastres ($3000) et payable le 1er. avril 1843 à la banque de l'Union de la Louisiane, dans la ville de la Nouvelle Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant.

V. ALLAIN.

16 juillet—3fen17j
Shérif de la paroisse d'Orléans

COUR DE COMMERCE—No. 5313—Charles Patterson vs Manuel Valsi—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, sur les lieux, rue de la Vieille-Levée No. 123, le samedi 30 juillet 1842, à 10 heures du matin,

Un lot de bottes, souliers et chapeaux, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

L. A. DUCROS,

19 juil.—3 fo. en 10 j.
Shérif de la Cour de Commerce

LES soussignés offrent à vendre, en débarquement du Ben Lion, du Havre, 9 caisses conserves alimentaires de J. Colin, de Nantes, et consistant en:

400 boites et demi boites sardines à l'huile,
150 do do petits pois,
150 do do truffes, parées,
100 demi boites cèpes à l'huile,
Champignons naturels, saucissons truffés, perdrix, poulets et dindes et pâtés truffés.

28 m
V. L. GIRARD & Co. encog. Chartres et St. Pierre

A VENDRE en débarquement de la barque Hobart, venant de Bordeaux,

100 caisses vin St Julien,
5 demi barriques vin de Sauterne.

20 mai
C. DUFOUR, 14, Vieille Levée.

No 159: VOL [illegible]

BY BULLITT, [illegible]
NO. [illegible] CHA[illegible]

TERMS O[illegible]
SUBSC[illegible]

Daily Paper, one y[illegible]
Country Paper, tr[illegible]
in advance, [illegible]

No subscription taken [illegible] cases, whether the subsc[illegible] or to the paper and adver[illegible] ered as discontinued [illegible] unless one week's notice [illegible] to the expiration [illegible]

Advertising.—One [illegible]

[illegible]

Advertisements not spe[illegible] ed one month, and charged [illegible]

Advertisements inserted [illegible] per square for each [illegible]

Merchants & Traders, [illegible] Commission merchants [illegible] Banks, Insurance offices [illegible] To advertise in either [illegible] duction of 25 per cent [illegible] payable yearly in adv[illegible] The privilege of a[illegible] square in extent, and [illegible] Advertisements [illegible] yearly advertiser, [illegible] sales, houses or [illegible] runaway slaves, [illegible] for separately [illegible]

Notices of [illegible] ed, will pay two [illegible] Theatres and other [illegible] daily for the season [illegible] French or English [illegible] guages.

Marriages, and [illegible] be attention of the [illegible] passengers, tenants [illegible] per square, for the [illegible] Announcements [illegible] be published in any [illegible] All announcements of [illegible] be charged double the [illegible]

[illegible] MONMOUTH [illegible] Pontchartrain Rail Road [illegible] evening after the arrival [illegible] above, returning on [illegible] For passage apply on [illegible]

jl3

WEEKLY [illegible]

[illegible] places, and returning [illegible] or passage, apply to [illegible]

jl3

FOREIG[illegible]

FOR HAVANA [illegible] despatch [illegible]

jl14

FOR HAVRE [illegible]

[illegible]

FOR MARSEI[illegible] HORACE [illegible]

jy16

FOR LONDON [illegible] SUFFOLK [illegible]

[illegible]

FOR LIVERPOOL [illegible] ROGER SHERMAN [illegible]

jy7

FOR LIVERPOOL [illegible] Davis, master, will [illegible] For freight or [illegible]

jy16

FOR LIVERPOOL [illegible] BALDWIN, cap[illegible]

jl3

FOR BREMEN [illegible] Exter, master [illegible]

jy16

OFFICE OF THE BOARD [illegible] LIQUIDATION OF [illegible] MENT COMPANY [illegible] of the 15th June, 1842 [illegible]

June 16

OFFICE OF THE BOARD [illegible] LIQUIDATION [illegible] MENT COMPANY [illegible]

June 16

OFFICE of the Board [illegible] the Improvement [illegible] leans, June 21, 1842 [illegible]

STEAM [illegible]

THE undersigned [illegible] Cincinnati, will [illegible] Sugar Mills, Saw Mills [illegible] Machinery in general [illegible]

[illegible] year.

YOUNG [illegible]

AT Harattsville, near N[illegible] to Greenville [illegible] railroad, founded and [illegible] Paris.

This institution [illegible] months since, has [illegible] ment of the pupils [illegible] the institutrees aided [illegible] seconded by the masters [illegible] the excellent reputation [illegible] The different branches of [illegible] lowing studies:—

English language,
Dictation,
Analysis
Composition,

Roman history, Greek [illegible] France, mythology, [illegible] arithmetic, elements [illegible] ing, drawing, artificial [illegible] aloud.

Mme. Delaruelle [illegible] already teach in her [illegible] and as soon as her new [illegible] an ecclesiastic will visit [illegible] purpose of imparting [illegible] catholic children, for their [illegible]

SUMMER [illegible]

RECEIVED by ships R[illegible] assortment of new goods [illegible]

Merino coats; drill [illegible]
French coats; merino [illegible]
Goods [illegible]

Double and triple thread [illegible]
New fancy de [illegible]
Button, lining, &c [illegible]

Lace scarfs, white and [illegible] nets and capotes, straw [illegible] lors, &c, &c.

Also—Children's [illegible]

The undersigned being [illegible] will reduce their prices [illegible]

COLT'S REPEATING [illegible] of the Patent Arms M[illegible] the public that they have [illegible] shot guns and rifles [illegible] fidently recommend [illegible] belt pistols, of six charges [illegible] each being equal to [illegible] superior to any thing [illegible] defence.

A fresh supply of the [illegible]

jy9

BRANDY, &c.—80 half p[illegible] de Maglory old cognac [illegible]

[illegible]

by jl7
O H [illegible]

FOREIGN AND DOME[illegible] J. J. Dupuy and other br[illegible] portion; 100 or casks port [illegible] champagne wine, 20 pipes [illegible] malaga rum, 60 brls Monong[illegible] dy, 75 brls domestic brandy [illegible]

jl2
WOOD [illegible]

BOOTS, SHOES & BRO[illegible] ships Tennessee and [illegible] brig Ottawa, and sem[illegible] above articles, suitable for [illegible] sale on liberal terms by [illegible]

NOTICE.—The subscri[illegible] merous customers a[illegible] James will shortly leave [illegible] ing for his winter and spr[illegible] Ladies and gentlemen [illegible] goods, may depend upon [illegible] and punctuality.

THE undersigned offers [illegible] following articles [illegible] Loaf sugar, fresh hams [illegible] superior quality; Malaga [illegible] Bordeaux, prunes; [illegible] truffles, assorted cordials [illegible] dy; Haut Sauterne wine [illegible] mustard; Goshen and Oran[illegible]

jy14
corner of [illegible]

THOMASTON LIME, [illegible] lair, plaster of Paris [illegible] on hand and for sale in lots [illegible] stone lime; Roman and [illegible] Baltimore fire bricks, plas[illegible] hhds; Plaster of Paris, Balt[illegible] brick; Tennessee and Lake [illegible]

GEORG[illegible]

RHINE WINES—Spark[illegible] Hock and superior [illegible] Hockheimer, Geisenheim [illegible] fraumilch; also, Moselle [illegible]

jy14
E & F T [illegible]

HAVANA COFFEE [illegible]

jy21
RICE & HA[illegible]